

1955*



MINI
MAG

n° 02
JUN 2010

* une publication de la commune de Chamoson



Convocation à
l'assemblée primaire
lundi 21 juin 2010 à 19h30

- 03 ÉDITORIAL
- 04 CONVOCATION A L'ASSEMBLEE DU 21 JUIN 2010
- 06 COMPTES 2009 DE LA COMMUNE DE CHAMOSON
 - 07 APERÇU DU BILAN ET DU FINANCEMENT
 - 08 APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF
 - 09 APERÇU DU COMPTE ANNUEL
 - 10 COMPTE SELON LES TACHES
 - 11 COMPTE SELON LES NATURES
 - 12 DETTE NETTE
 - 14 COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES TACHES
 - 18 COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES NATURES
 - 20 BOURGEOISIE DE CHAMOSON - BILAN AU 31.12.09
 - 21 BOURGEOISIE DE CHAMOSON - COMPTES 2009
- 22 PATROUILLEURS SCOLAIRES, C'EST PARTI !
- 24 ATTENTION TRAVAUX !
- 28 ORGANISATION EN CAS DE CATASTROPHES ET DE SITUATIONS EXTRAORDINAIRES
- 31 INFORMATIONS VIA VOTRE TÉLÉPHONE MOBILE

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Voilà le n° 2 du **1955** *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Chamoson* et que vous n'avez jamais osé demander...

Avec ce numéro, le Conseil communal souhaite vous transmettre encore plus de renseignements sur votre commune.

Vous trouverez, en parcourant les différentes pages, des informations sur les comptes 2009 et sur les différents projets terminés ou en cours de réalisation.

Comme vous l'avez déjà constaté au moment du budget, l'exercice 2010 avec sa réduction drastique de la zone rouge, atteindra l'avant-dernière étape avec la suppression du pont du Grugny.

2011 devant être la fin des travaux de sécurisation contre les laves torrentielles de la Commune de Chamoson.

Les divers travaux de réfection des routes et des infrastructures devraient continuer ces années prochaines à l'image de la Crettaz, Prilli d'en haut et de la traversée du Grugny.

Chamoson, juin 2010

Le Président
Patrick Schmalzried

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DE CHAMOSON

L'Assemblée bourgeoisiale de Chamoson est convoquée le lundi 21 juin 2010 à 19h, à la salle polyvalente de Chamoson, avec l'ordre du jour suivant :

- 1 Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 14 décembre 2009
- 2 Comptes de la Bourgeoisie 2009
- 3 Rapport de l'Organe de contrôle
- 4 Approbation des comptes
- 5 Divers

Conformément aux dispositions légales, le procès-verbal et les comptes 2009 de la Bourgeoisie peuvent être consultés par chaque bourgeoise et bourgeois, tous les matins, du lundi au vendredi (8h-12h) au greffe communal, à partir du mardi 1^{er} juin 2010, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée, ainsi que sur le site www.chamoson.ch.

Chamoson, le 26 mai 2010
L'Administration bourgeoisiale

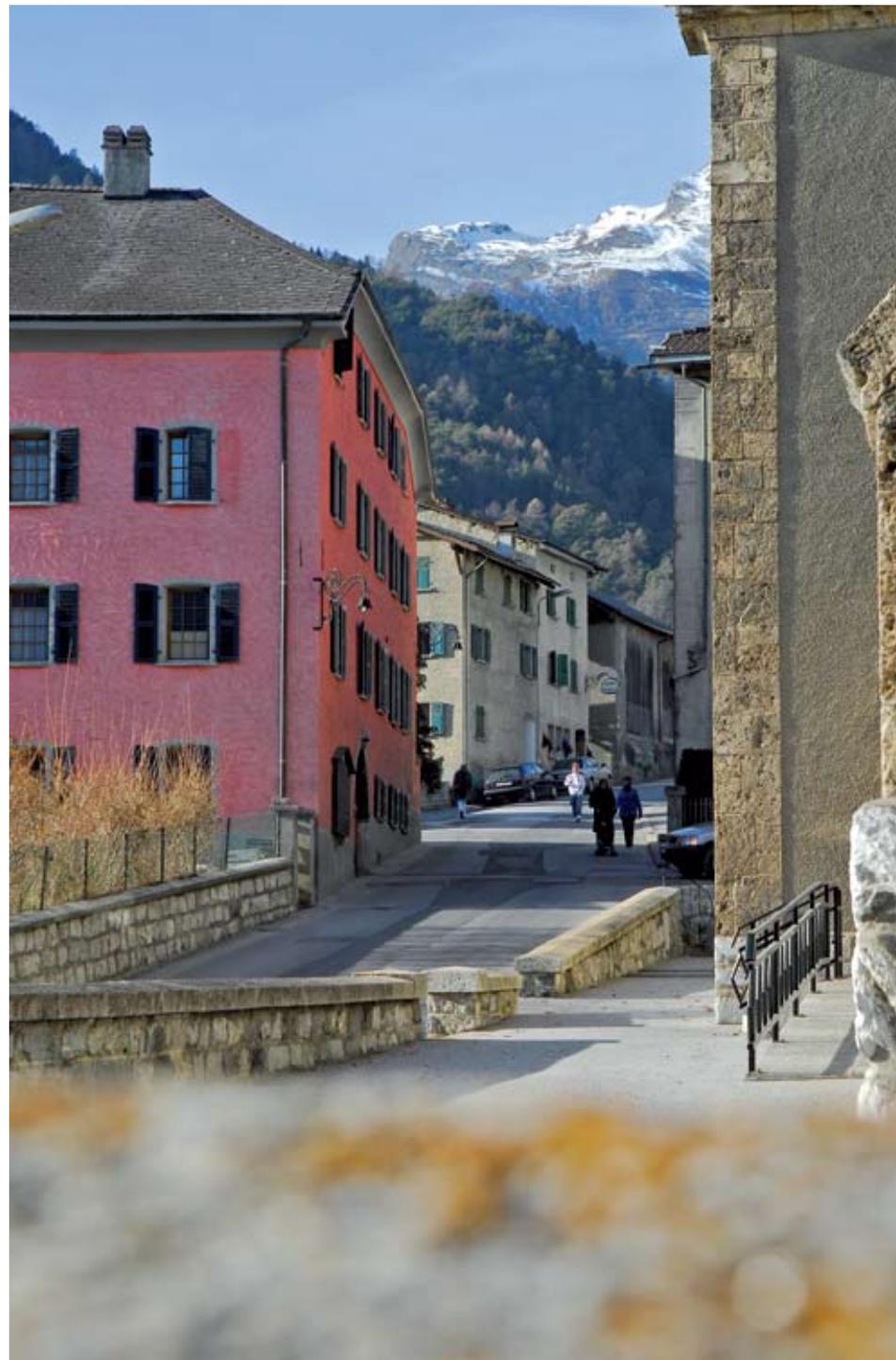
ASSEMBLÉE PRIMAIRE DE LA COMMUNE DE CHAMOSON

L'Assemblée primaire de la Commune de Chamoson est convoquée le lundi 21 juin 2010 à 19h30, à la salle polyvalente de Chamoson, avec l'ordre du jour suivant:

1. Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 29 mars 2010
2. Rapport du Président sur l'exercice 2009
3. Comptes de la Municipalité 2009
4. Rapport de l'Organe de contrôle
5. Approbation des comptes 2009
6. Divers

Conformément aux dispositions légales, le procès-verbal et les comptes 2009 de la Municipalité peuvent être consultés par chaque citoyenne et citoyen, tous les matins, du lundi au vendredi (8h-12h) au greffe communal, à partir du mardi 1^{er} juin 2010, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée, ainsi que sur le site www.chamoson.ch.

Chamoson, le 26 mai 2010
L'Administration communale



Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 al. 1 de la loi sur les Communes du 05 février 2004, le Conseil communal a le plaisir de vous présenter les comptes 2009 de la commune. Ces comptes, soumis à votre approbation, ont été présentés à l'Organe de contrôle prévu par la loi et le Conseil communal les a approuvés lors de sa séance du 11 mai 2010.

Afin de présenter une situation financière claire et transparente, les comptes 2009 ont été tenus conformément à l'ordonnance sur la gestion financière avec un plan comptable harmonisé et une comptabilité analytique performante.

L'exercice 2009 présente une marge d'autofinancement de Fr. 2'463'383.75, elle permet de couvrir les amortissements comptables ordinaires de l'exercice de Fr. 1'821'872.09. Le bénéfice de l'année se monte ainsi à Fr. 641'511.66.

Après le paiement des dépenses nettes d'investissement pour Fr. 2'915'411.09, l'exercice 2009 présente une augmentation de dette de Fr. 452'027.34.

Ce résultat financier porte l'endettement net à Fr. 5'960'167,45.

La situation de la Commune peut être considérée comme saine, l'endettement net par habitant de Fr. 2'012.00 étant considéré comme faible.

La comparaison avec les comptes 2008 et avec le budget 2009 font ressortir les principales évolutions de l'exercice 2009.

Nous vous transmettons, avec ces pages, différents tableaux et graphiques sur le bilan, le compte de fonctionnement et le compte d'investissement.

Nous précisons, que les détails des comptes de fonctionnement et d'investissement et le rapport du Conseil sont à disposition au greffe communal et sur le site www.chamoson.ch.

Pour la commission des finances
Patrick Schmalzried
Président

Etat 31.12.2008 Etat 31.12.2009

	19'090'212.41	20'355'159.92
1 Actif	19'090'212.41	20'355'159.92
Patrimoine financier	8'765'501.41	8'946'909.92
10 Disponibilités	667'080.39	274'403.14
11 Avoirs	7'192'945.59	7'166'903.24
12 Placements	72'490.00	72'490.00
13 Actifs transitoires	832'985.43	1'433'113.54
Patrimoine administratif	10'324'711.00	11'408'250.00
14 Investissements propres	9'308'706.00	10'376'445.00
15 Prêts et participations permanentes	1'016'005.00	1'031'805.00
16 Subventions d'investissement	-	-
17 Autres dépenses activables	-	-
Financements spéciaux	-	-
18 Avances aux financements spéciaux	-	-
Découvert	-	-
19 Découvert du bilan	-	-
2 Passif	19'090'212.41	20'355'159.92
Engagement	14'457'871.52	14'907'077.37
20 Engagements courants	1'452'183.46	1'765'823.27
21 Dettes à court terme	275'178.23	-96'567.00
22 Dettes à moyen et à long terme	11'024'313.85	10'590'586.15
23 Engagements envers des entités particulières	171'471.15	174'727.95
24 Provisions	695'000.00	695'000.00
25 Passifs transitoires	839'724.83	1'777'507.00
Financements spéciaux	1'225'305.05	1'399'535.05
28 Engagements envers les financements spéciaux	1'225'305.05	1'399'535.05
Fortune	3'407'035.84	4'048'547.50
29 Fortune nette	3'407'035.84	4'048'547.50

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

		COMPTE 2008	BUDGET 2009	COMPTE 2009
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- fr.	10'918'720.74	10'389'000.00	11'474'043.10
Revenus financiers	+ fr.	12'831'237.15	12'259'050.00	13'937'426.85
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	1'912'516.41	1'870'050.00	2'463'383.75
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	1'912'516.41	1'870'050.00	2'463'383.75
Amortissements ordinaires	- fr.	1'524'534.92	1'261'100.00	1'821'872.09
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	-	-	-
Excédent de revenus	= fr.	387'981.49	608'950.00	641'511.66

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Dépenses	+ fr.	2'273'867.62	4'167'000.00	4'370'689.54
Recettes	- fr.	948'232.70	1'696'000.00	1'455'278.45
Investissements nets	= fr.	1'325'634.92	2'471'000.00	2'915'411.09
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-

FINANCEMENT

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	1'912'516.41	1'870'050.00	2'463'383.75
Investissements nets	- fr.	1'325'634.92	2'471'000.00	2'915'411.09
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	-	600'950.00	452'027.34
Excédent de financement	= fr.	586'881.49	-	-

COMPTE 2009

BUDGET 2009

COMPTE 2008

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement								
Total des charges (amortissements inclus)	12'443'265.66	12'831'237.15	11'650'100.00	12'259'050.00	13'295'915.19	13'937'426.85		
Total des revenus		387'981.49	608'950.00	-	641'511.66	-		
Excédent de revenus								
Excédent de charges								
Total	12'831'237.15	12'831'237.15	12'259'050.00	12'259'050.00	13'937'426.85	13'937'426.85		
Compte des investissements								
Total des dépenses reportées au bilan	2'273'867.62	948'232.70	4'167'000.00	1'696'000.00	4'370'689.54	1'455'278.45		
Total des recettes reportées au bilan		1'325'634.92		2'471'000.00		2'915'411.09		
Investissements nets 3)								
Total	2'273'867.62	2'273'867.62	4'167'000.00	4'167'000.00	4'370'689.54	4'370'689.54		
Financement								
Report des investissements nets								
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif		1'524'534.92	2'471'000.00	1'261'100.00	2'915'411.09	1'821'872.09		
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif								
Report des amortissements du découvert du bien								
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		387'981.49		608'950.00		641'511.66		
Excédent de charges du compte de fonctionnement								
Excédent de financement		586'881.49		600'950.00		452'027.34		
Insuffisance de financement		1'912'516.41	2'471'000.00	2'471'000.00	2'915'411.09	2'915'411.09		
Total	1'912'516.41	1'912'516.41	2'471'000.00	2'471'000.00	2'915'411.09	2'915'411.09		
Modification du capital								
Report de l'excédent de financement								
Report de l'insuffisance de financement		586'881.49	600'950.00	-	452'027.34	-		
Report des dépenses d'investissement au bilan		2'273'867.62	4'167'000.00	4'167'000.00	4'370'689.54	4'370'689.54		
Report des recettes d'investissement au bilan		948'232.70	1'696'000.00	1'696'000.00	1'455'278.45	1'455'278.45		
Report des amortissements au bilan		1'524'534.92	1'261'100.00	1'261'100.00	1'821'872.09	1'821'872.09		
Augmentation de la fortune nette		387'981.49	608'950.00	641'511.66	641'511.66	641'511.66		
Diminution de la fortune nette								
Total	2'980'749.11	2'860'749.11	4'167'000.00	4'167'000.00	4'370'689.54	4'370'689.54		

3 remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements

COMPTE 2008

BUDGET 2009

COMPTE 2009

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Autorité générale	920780.95	48407.20	855450.00	36700.00	934430.23	40958.15
Sécurité publique	621474.04	238684.35	609650.00	258900.00	819673.38	366401.10
Enseignement et formation	3230282.37	1169333.95	3290350.00	1465500.00	3439918.08	1862708.85
Culture, loisirs et culte	764857.12	111927.45	719500.00	102100.00	907339.31	155757.50
Santé	111129.35	-	110500.00	-	109307.35	-
Prévoyance sociale	923006.63	317500.20	982000.00	350300.00	991473.88	431368.70
Trafic	1665933.31	137189.45	1513050.00	146800.00	1590921.36	186483.55
Protection et aménagement de l'environnement, eau, égouts, déchets	2017484.46	774980.39	1818700.00	1002600.00	2298320.56	1007362.15
Economie publique, yc services industriels	1494806.60	1079033.75	899400.00	517150.00	1439703.42	511691.82
Finances et impôts	692888.63	8953800.41	760500.00	8374000.00	764927.62	9532697.23
Total des charges et des revenus	12443255.66	12831237.15	11650100.00	12259050.00	13295915.19	13907426.85
Excédent de charges	-	-	608950.00	-	641511.66	-
Excédent de revenus	387981.49	-	-	-	-	-

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES TÂCHES

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Autorité générale	21891.40	-	15000.00	-	10477.55	-
Sécurité publique	377475.32	336585.15	495000.00	166000.00	207300.65	143721.65
Enseignement et formation	53685.90	-	30000.00	-	10941.15	-
Culture, loisirs et culte	113985.90	-	210000.00	69000.00	232237.60	39000.00
Santé	-	-	-	-	-	-
Prévoyance sociale	265658.90	-	55000.00	-	52389.24	-
Trafic	1441180.20	609847.55	225000.00	96000.00	840906.00	39100.00
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	2382000.00	96000.00	2234359.90	709900.20
Economie publique, yc services industriels	-	-	759000.00	500000.00	782277.45	523556.50
Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	2273867.62	948232.70	4167000.00	1686000.00	4370689.54	1455278.45
Excédent de dépenses	-	-	-	2471000.00	-	2915411.09
Excédent de recettes	-	1325634.92	-	-	-	-

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Autorité générale	21891.40	-	15000.00	-	10477.55	-
Sécurité publique	377475.32	336585.15	495000.00	166000.00	207300.65	143721.65
Enseignement et formation	53685.90	-	30000.00	-	10941.15	-
Culture, loisirs et culte	113985.90	-	210000.00	69000.00	232237.60	39000.00
Santé	-	-	-	-	-	-
Prévoyance sociale	265658.90	-	55000.00	-	52389.24	-
Trafic	1441180.20	609847.55	225000.00	96000.00	840906.00	39100.00
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	2382000.00	96000.00	2234359.90	709900.20
Economie publique, yc services industriels	-	-	759000.00	500000.00	782277.45	523556.50
Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	2273867.62	948232.70	4167000.00	1686000.00	4370689.54	1455278.45
Excédent de dépenses	-	-	-	2471000.00	-	2915411.09
Excédent de recettes	-	1325634.92	-	-	-	-

COMPTE 2008

BUDGET 2009

COMPTE 2009

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES NATURES

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	4255577.91	-	4478250.00	-	4526413.10	-
Biens, services et marchandises	3255581.48	-	2719250.00	-	3338735.61	-
Intérêts passifs	360282.45	-	418000.00	-	397204.05	-
Amortissements	1956435.12	-	1481100.00	-	2056415.59	-
Parts à des contributions sans affectation	53660.05	-	57500.00	-	57508.70	-
Décomptes versés à des collectivités publiques	1788260.90	-	1538900.00	-	862721.40	-
Subventions accordées	676564.74	-	737200.00	-	1489773.74	-
Subventions redistribuées	5530.00	-	6000.00	-	-	-
Attributions aux financements spéciaux	107462.00	-	-	-	274637.00	-
Impôts	183100.00	-	213900.00	-	193500.00	-
Paiements et concessions	-	6633984.70	-	6138000.00	-	8910478.15
Revenus des biens	-	220852.90	-	224500.00	-	193506.90
Contributions	-	347264.66	-	262100.00	-	367441.17
Restitutions de contributions publiques	-	1451877.69	-	1572250.00	-	2074124.81
Parts à des recettes et contributions sans affectation	-	-	-	-	-	-
Restitutions de collectivités publiques	-	230504.20	-	276000.00	-	263195.65
Subventions	-	1630233.35	-	1568300.00	-	1705151.20
Subventions à redistribuer	-	5030.00	-	6000.00	-	-
Prélèvements sur les financements spéciaux	-	126049.43	-	-	-	-
Implications internes	-	187100.00	-	213900.00	-	170028.97
Total des charges et des revenus	12443255.66	12831237.15	11650100.00	12259050.00	13295915.19	13907426.85
Excédent de charges	-	-	608950.00	-	641511.66	-
Excédent de revenus	387981.49	-	-	-	-	-

COMPTE 2008

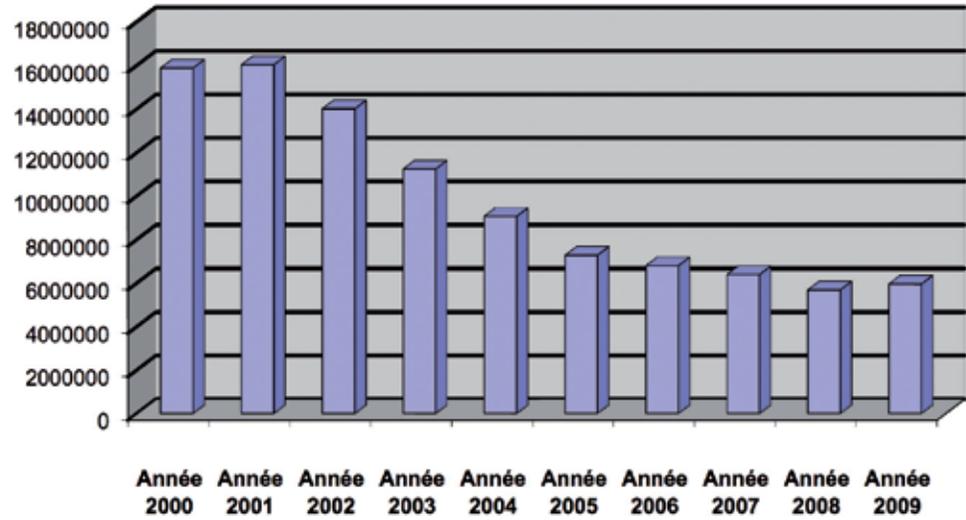
BUDGET 2009

COMPTE 2009

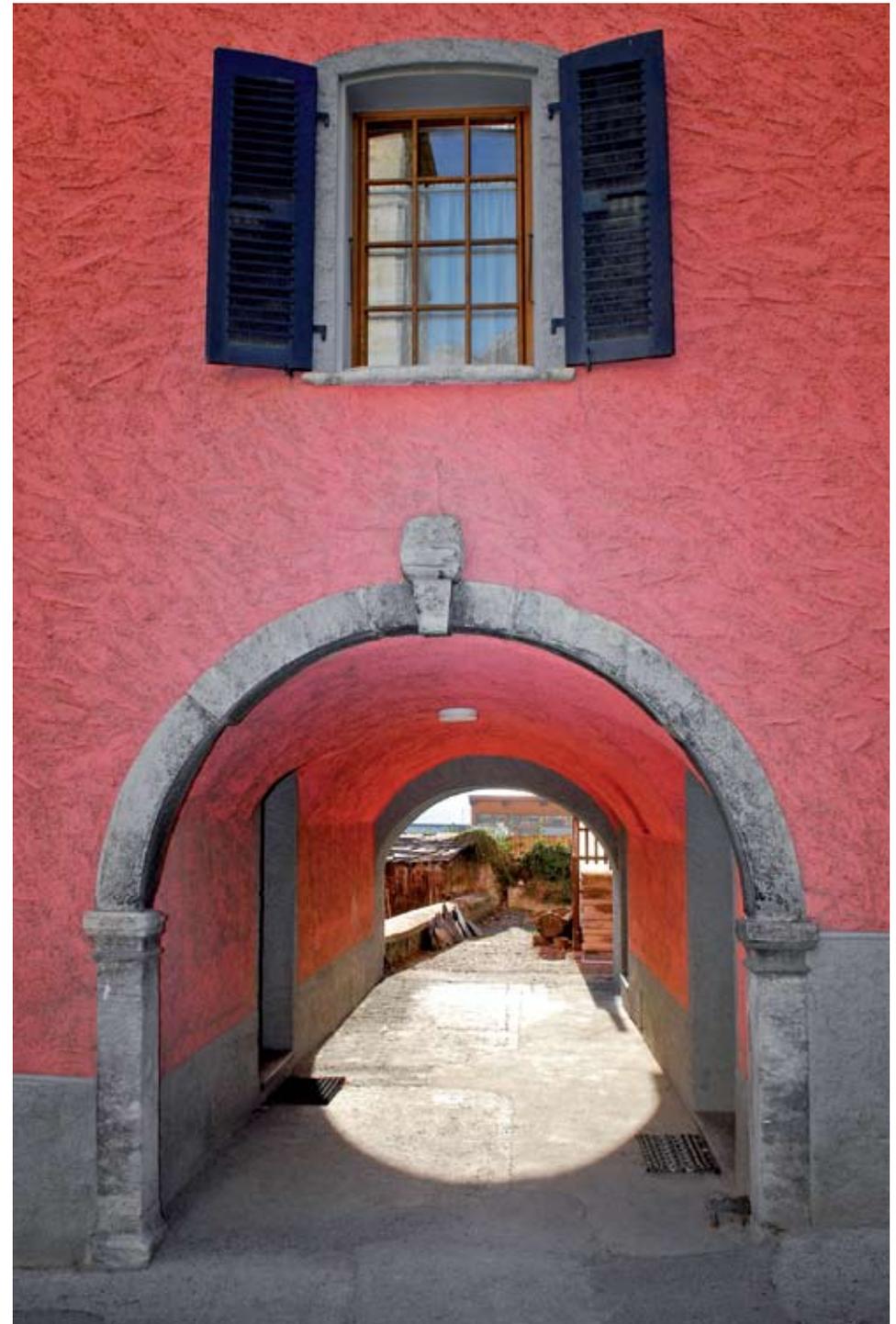
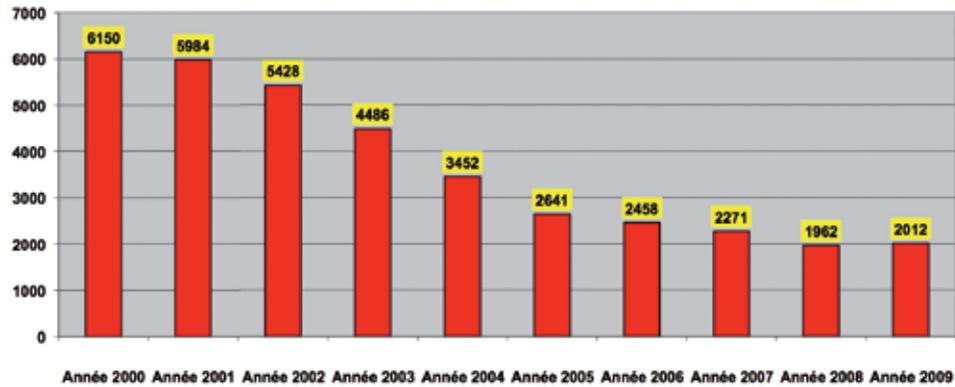
COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES NATURES

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements propres	2193587.62	-	4077000.00	-	4115861.59	-
Prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-
Subventions accordées	-	-	40000.00	-	254827.55	-
Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses activables	80260.00	-	50000.00	-	-	-
Report de recettes au bilan	-	-	-	-	-	-
Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
Contributions de tiers	-	141861.90	-	369000.00	-	451030.60
Remboursement de prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-
Facilitation à des tiers	-	268305.15	-	-	-	12410.50
Remboursement de subventions acquises	-	548265.65	-	1297000.00	-	661837.35
Subventions acquises	-	-	-	-	-	-
Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Report de dépenses au bilan	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	2273867.62	948232.70	4167000.00	1686000.00	4370689.54	1455278.45
Excédent de dépenses	-	-	-	2471000.00	-	2915411.09
Excédent de recettes	-	1325634.92	-	-	-	-

DETTE NETTE 2000-2010



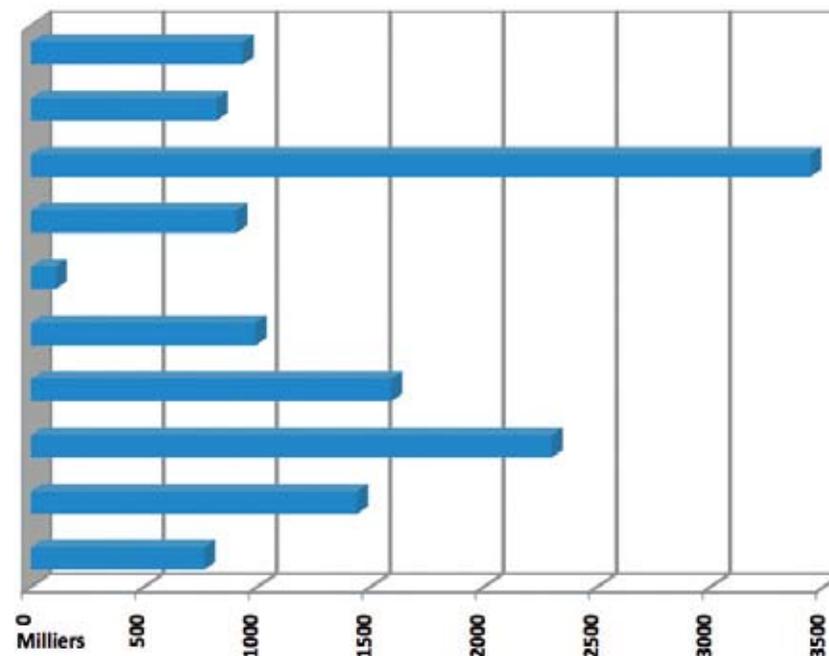
DETTE NETTE PAR HABITANT 2000-2010



COMPTES DE FONCTIONNEMENT SELON LES TÂCHES

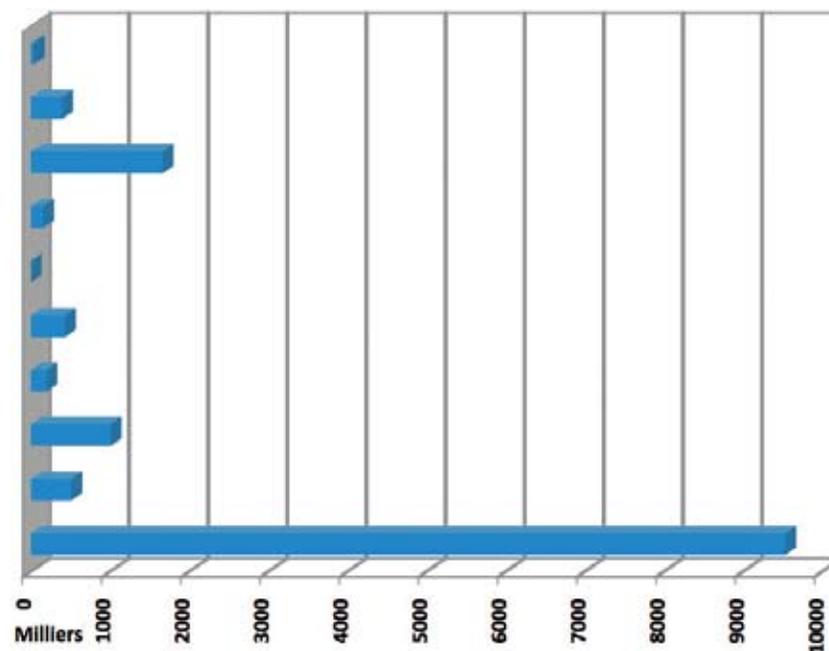
CHARGES

Autorité générale	7.0%	934'430
Sécurité publique	6.2%	819'673
Enseignement et formation	25.9%	3'439'818
Culture, loisirs et culte	6.8%	907'339
Santé	0.8%	109'307
Prévoyance sociale	7.5%	991'474
Trafic	12.0%	1'590'921
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	17.3%	2'298'321
Economie publique	10.8%	1'439'703
Finances et impôts	5.8%	764'928
Total		13'295'915



REVENUS

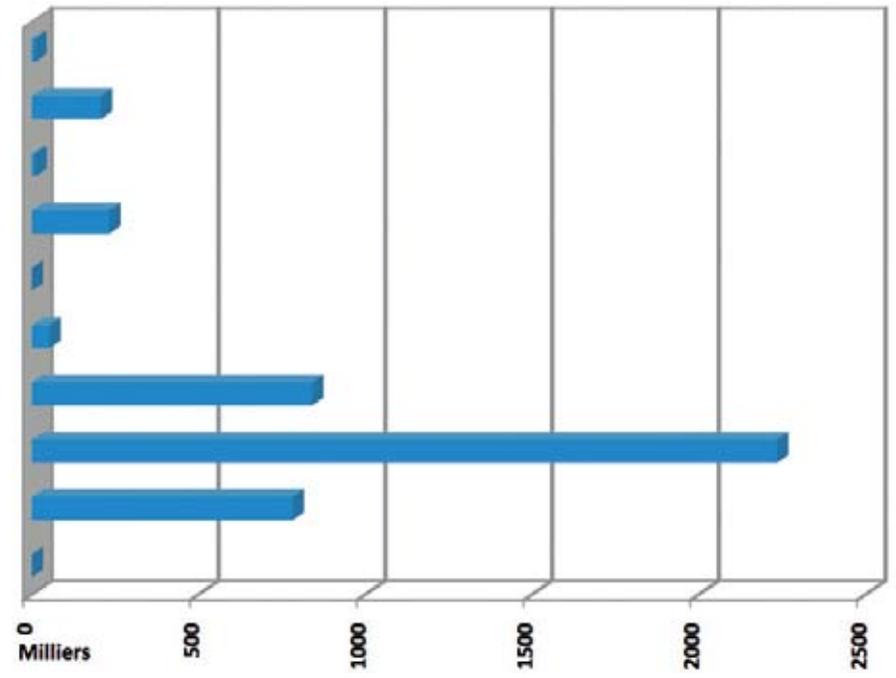
Autorité générale	0.3%	40'958
Sécurité publique	2.8%	396'401
Enseignement et formation	11.9%	1'662'709
Culture, loisirs et culte	1.1%	155'758
Santé	0.0%	0
Prévoyance sociale	3.1%	431'367
Trafic	1.4%	198'484
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	7.2%	1'007'362
Economie publique	3.7%	511'692
Finances et impôts	68.4%	9'532'697
Total		13'937'427



COMPTES DE FONCTIONNEMENT SELON LES TÂCHES

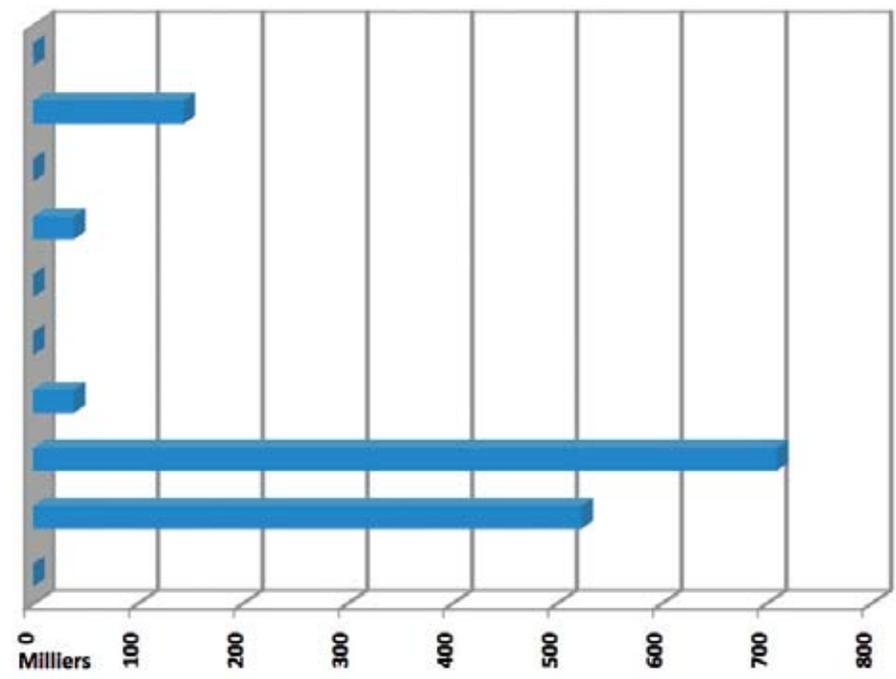
DÉPENSES

Autorité générale	0.2%	10'478
Sécurité publique	4.7%	207'301
Enseignement et formation	0.2%	10'841
Culture, loisirs et culte	5.3%	232'238
Santé	0.0%	0
Prévoyance sociale	1.2%	52'389
Trafic	19.2%	840'606
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	51.1%	2'234'560
Economie publique	17.9%	782'277
Finances et impôts	0.0%	0
Total		4'370'690



RECETTES

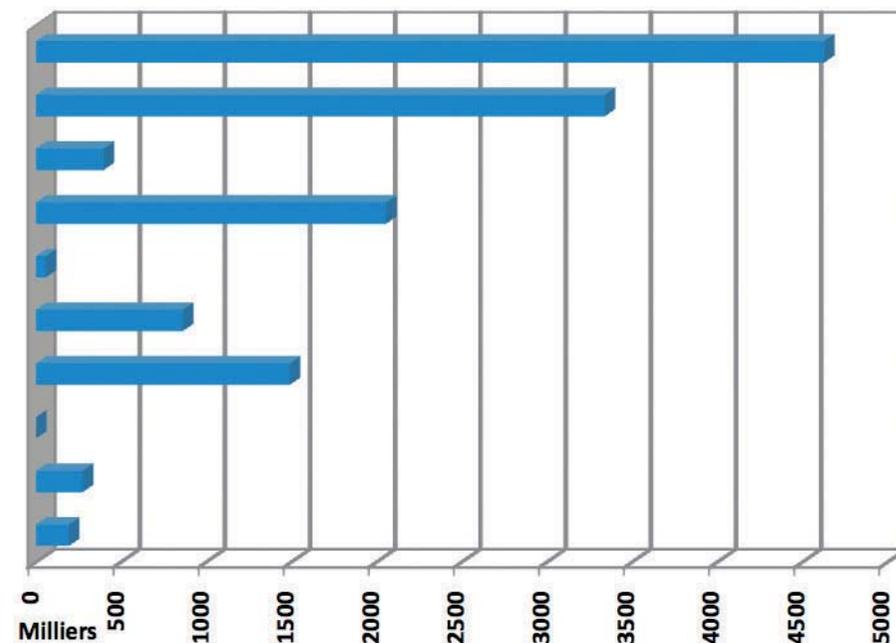
Autorité générale	0.0%	0
Sécurité publique	9.9%	143'722
Enseignement et formation	0.0%	0
Culture, loisirs et culte	2.7%	39'000
Santé	0.0%	0
Prévoyance sociale	0.0%	0
Trafic	2.7%	39'100
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	48.8%	709'900
Economie publique	36.0%	523'557
Finances et impôts	0.0%	0
Total		1'455'278



COMPTES DE FONCTIONNEMENT SELON LES NATURES

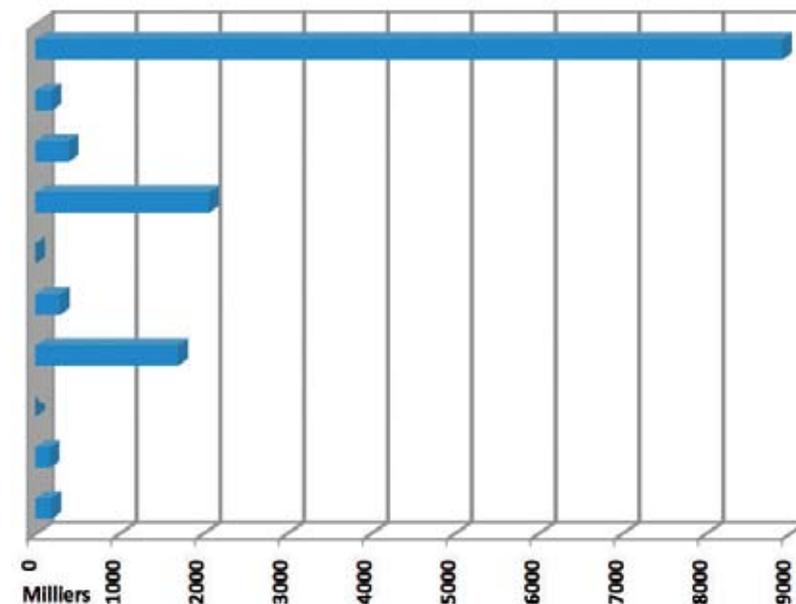
CHARGES

30	Charges de personnel	34.8%	4'626'413
31	Biens, services et marchandises	25.1%	3'338'736
32	Intérêts passifs	3.0%	397'204
33	Amortissements	15.5%	2'055'416
34	Parts à des contributions sans affectation	0.4%	57'509
35	Dédommagements versés à des collectivités publiques	6.5%	862'721
36	Subventions accordées	11.2%	1'489'780
37	Subventions redistribuées	0.0%	0
38	Attributions aux financements spéciaux	2.1%	274'637
39	Imputations internes	1.5%	193'500
	Total		13'295'915



REVENUS

40	Impôts	63.9%	8'910'478
41	Patentes et concessions	1.4%	193'507
42	Revenus des biens	2.9%	397'441
43	Contributions	14.9%	2'074'125
44	Parts à des recettes et contributions sans affectation	0.0%	0
45	Restitutions de collectivités publiques	2.1%	293'196
46	Subventions	12.2%	1'705'151
47	Subventions à redistribuer	0.0%	0
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	1.2%	170'029
49	Imputations internes	1.4%	193'500
	Total		13'937'427



BILAN

2008 2009

Actif		2008	2009
11	Patrimoine financier	253'390.10	254'357.30
11.12	C/C Triage forestier des Deux Rives	5'000.00	5'000.00
11.80	Triage forestier des Deux Rives	150'000.00	150'000.00
11.90	C/C Département des finances Fonds de reboisement	98'390.10	776.75
11.91	Raiffeisen 118470-75 - Fonds du bois	-	98'580.55
12	Placements	1'191'701.00	1'206'801.00
12.10	Titres	1.00	1.00
12.30	Bâtiment St-André	1'000'000.00	1'000'000.00
12.31	Immeuble alpage de Loutze	159'300.00	177'500.00
12.33	Routes alpagnes	9'900.00	9'000.00
12.35	Route forestière d'Itrivoué	22'500.00	20'300.00
13	Actifs transitoires	-	-
13.00	Actifs transitoires	-	-
19	Découvert	-	-
19.00	Découvert	-	-

Passif		2008	2009
20	Engagements courants	968'581.38	929'934.03
20.60	C/C BCV No 4333-8	-	-
20.61	A. F. Banque Raiffeisen	45'200.00	40'200.00
20.63	C/C Municipalité de Chamoson	923'381.38	889'734.03
20.64	Compte transitoire pour paiements créanciers	-	-
26	Passifs transitoires	-	-
26.00	Passifs transitoires	-	-
28	Engagements envers les financements spéciaux	-	98'580.55
28	Fonds du bois	-	98'580.55
29	Fortune	476'509.72	432'643.72
29.00	Fortune	476'509.72	432'643.72

FONCTIONNEMENT		Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
16	BOURGEOISIE DEPENSES	101'561.30		65'000.00		84'105.00	
16.30	Charges de personnel	6'209.50					
16.31	Biens, services et marchandises	51'215.40		19'700.00		40'974.85	
16.32	Intérêts passifs	19'465.40		23'500.00		20'030.15	
16.33	Amortissements	22'871.00		20'000.00		21'300.00	
16.35	Dédommagements à des collectivités publiques	1'800.00		1'800.00		1'800.00	
19	BOURGEOISIE RECETTES		156'275.85		91'000.00		859'827.05
19.42	Revenus des biens		100'346.05		79'000.00		67'426.45
19.43	Contributions		55'929.80		12'000.00		792'400.60
Total		101'561.30	156'275.85	65'000.00	91'000.00	84'105.00	859'827.05
Excédent de revenus		54'714.55		26'000.00		775'722.05	

INVESTISSEMENTS		Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
18	BOURGEOISIE DEPENSES	37'971.00		35'000.00			
18.5	Investissements propres	37'971.00		35'000.00			
Total		37'971.00		35'000.00			
Excédent de dépenses			37'971.00		35'000.00		

COMPTE FINANCIER		Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total		101'561.30	156'275.85	65'000.00	91'000.00	84'105.00	859'827.05
- amortissements		22'871.00		20'000.00		21'300.00	
Total net		78'690.30	156'275.85	45'000.00	91'000.00	62'805.00	859'827.05
Marge d'autofinancement		77'585.55		46'000.00		797'022.05	
Investissements nets		37'971.00		35'000.00			
Excédent de charges/recettes du compte financier		39'614.55		11'000.00		797'022.05	

C'EST PARTI !

A Chamoson, ce service vient de démarrer avec des adultes. Les élèves actuellement en 5^e sont en cours de formation pour entrer en fonction à la rentrée scolaire prochaine.

Par ailleurs, **nous cherchons encore des adultes** pour poursuivre la sécurisation du passage piétons de Tsavez prioritairement.

La circulation routière recèle bien des dangers pour les enfants. En particulier, les petits qui vont au jardin d'enfants et les nouveaux écoliers ont encore de la peine à traverser la chaussée. En Suisse, quelque 7500 patrouilleurs scolaires – élèves plus âgés et adultes – peuvent les y aider et contribuer ainsi à la sécurité des enfants sur les trajets scolaires.

Tâche

Les patrouilleurs scolaires sont surtout postés aux passages pour piétons placés sur le chemin de l'école. Les heures de service dépendent des horaires scolaires. En règle générale, les patrouilleurs doivent occuper le poste qui leur est assigné 10 à 15 minutes avant le début des classes et s'y trouver 2 à 3 minutes avant la fin des cours. Ils resteront en place jusqu'à ce que la majorité des élèves ait passé l'endroit en question. L'effectif des patrouilleurs dépend des conditions de trafic aux abords de l'école, du nombre d'élèves et des horaires de classe. Les bases légales du service des patrouilleurs scolaires se trouvent dans l'Ordonnance sur la signalisation routière: ses directives doivent obligatoirement être respectées par tous les usagers de la route. Dans le cadre de l'inscription, les patrouilleurs sont assurés contre les accidents pendant leur activité.

Formation et supervision

Avant leur entrée en fonction, les patrouilleurs scolaires sont formés par les instructeurs de la circulation des corps de police locaux et cantonaux.

Équipement

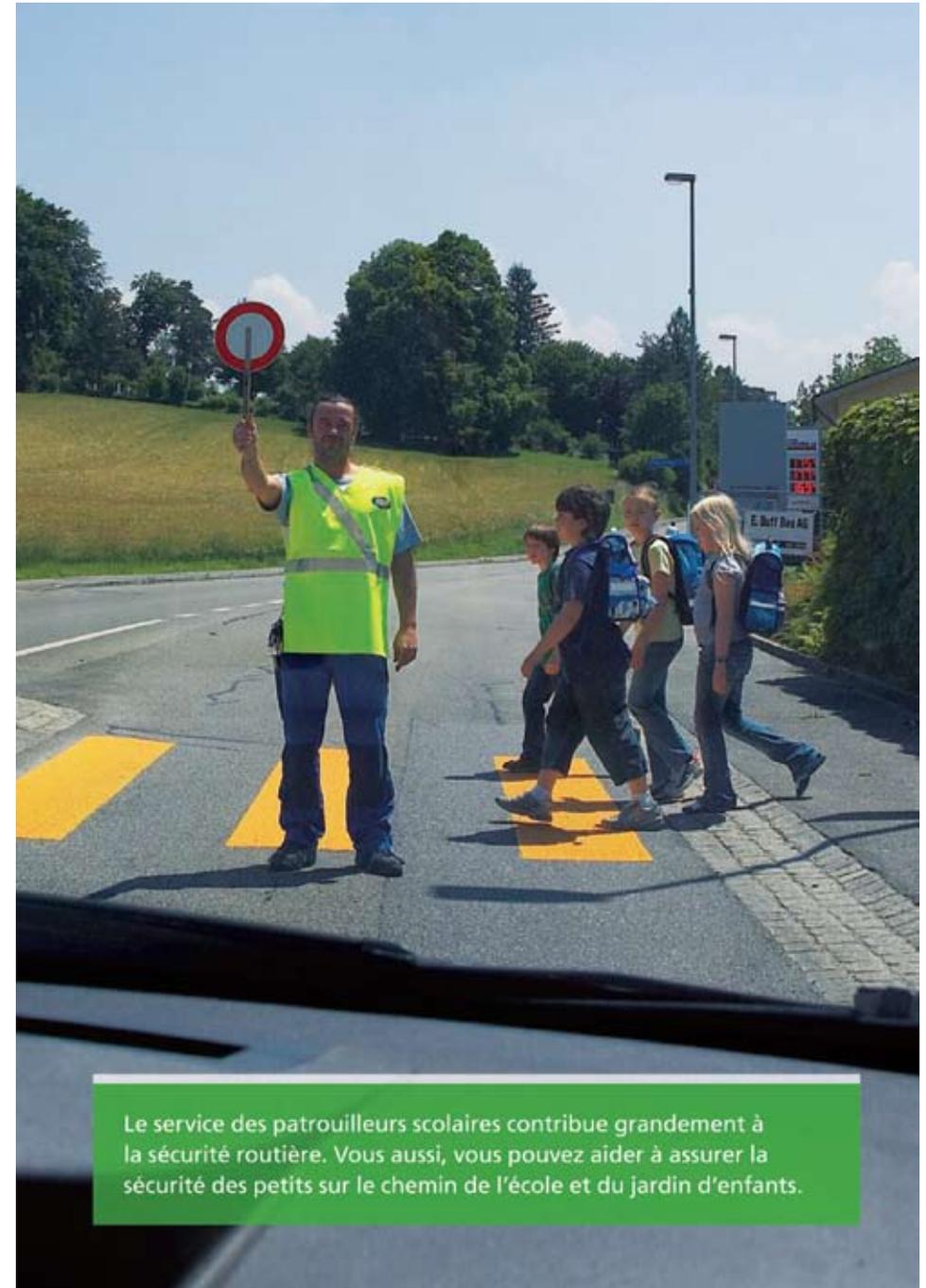
Les patrouilleurs scolaires sont équipés de vêtements spéciaux. L'équipement est prêté par les instructeurs de la circulation responsables de la supervision.

Cette **activité** est récompensée pour les élèves et **indemnisée pour les adultes**.

Merci d'avance de vous annoncer auprès de l'administration communale:
027 305 10 30 ou administration@chamoson.net

La sécurité de nos enfants en vaut la peine.

Pour la commission scolaire
Claude Crittin
Conseiller communal



Le service des patrouilleurs scolaires contribue grandement à la sécurité routière. Vous aussi, vous pouvez aider à assurer la sécurité des petits sur le chemin de l'école et du jardin d'enfants.

L'administration communale de Chamoson informe la population au sujet des travaux destinés à améliorer la protection des biens et des personnes et à entretenir les infrastructures.

GRUGNAY

La gestion des zones rouges, impropres à la construction, ne constitue pas une mince affaire. En plus de la réalisation de digues à Némiaz, la Commune de Chamoson doit gérer le projet de démolition du pont reliant le Chemin de la Rossaillennaz (Restaurant de la Préfecture) à la Rue du Nazot. En effet, la destruction de cet ouvrage, dangereux en cas de crue du Torrent de Saint-André, va permettre de replacer en zone constructible pas moins de 84'000 m² de terrain.

Faisant d'une pierre deux coups, la Commune en a profité pour planifier toute la reconstruction de la Rue Chez Moren, qui relie le carrefour proche du Café du Lion d'Or au sommet du Grugnay, ainsi que la transformation radicale du Chemin de la Rossaillennaz.

Pour éviter que les deux opérations causent trop de désagréments aux usagers, il a été planifié de procéder ainsi: tout d'abord, la Rue Chez Moren depuis le carrefour jusqu'à La Préfecture sera fermée pour permettre sa rénovation complète, canalisations (eau, électricité, TV, égouts) et goudronnage. Pendant ce temps, il sera possible d'accéder à la partie haute du Grugnay en empruntant le pont et le Chemin de Rossaillennaz. Ensuite, ce sera au tour du tronçon Préfecture – pont d'être complètement remis à neuf; ceci inclura la création d'une zone de détente arborisée, de places de parc et l'élargissement

de la route, de toute façon exigé par des normes de sécurité comme celles concernant le service du feu. Dans le domaine de l'environnement, un dispositif permettra de séparer les eaux de pluie de celles des égouts afin d'éviter d'encombrer la station d'épuration. Une fois tout ceci réalisé, l'on procédera à la suppression du pont, permettant ainsi une diminution notable de la zone rouge.

A l'est de l'ancien pont, un parking sera créé, auquel on ajoutera quelques Moloks; par une passerelle qui prendra la place du pont, l'on pourra parcourir toute la rue jusqu'au centre du Grugnay, redonnant ainsi à cet endroit une animation méritée, encore améliorée par la possibilité de libérer les places de parc devant La Préfecture afin de disposer de suffisamment de place pour une manifestation. L'ensemble de la zone verra aussi l'introduction de la limitation de vitesse à 30 km/h.

Comme à son habitude, la Commune a organisé en avril 2010 une séance d'information pour les habitants du Grugnay afin de limiter au maximum les éventuels problèmes de communication; une somme d'environ Fr. 1'100'000 permettra la réalisation de ce projet, entre l'automne 2010 et le printemps 2011, qui changera de façon radicale la physionomie du centre du Grugnay.



Image: ALPA, urbanisme et aménagement du territoire

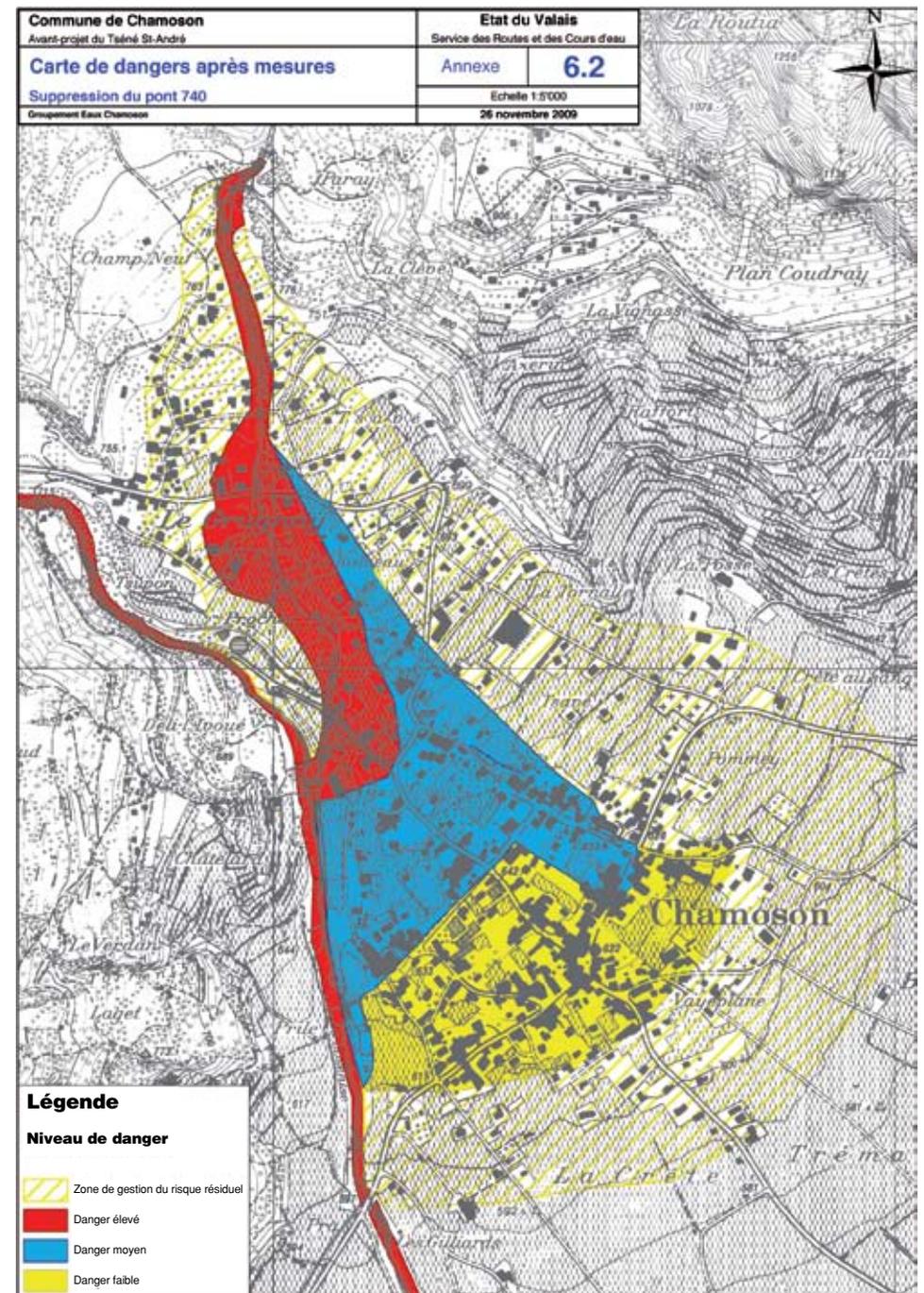
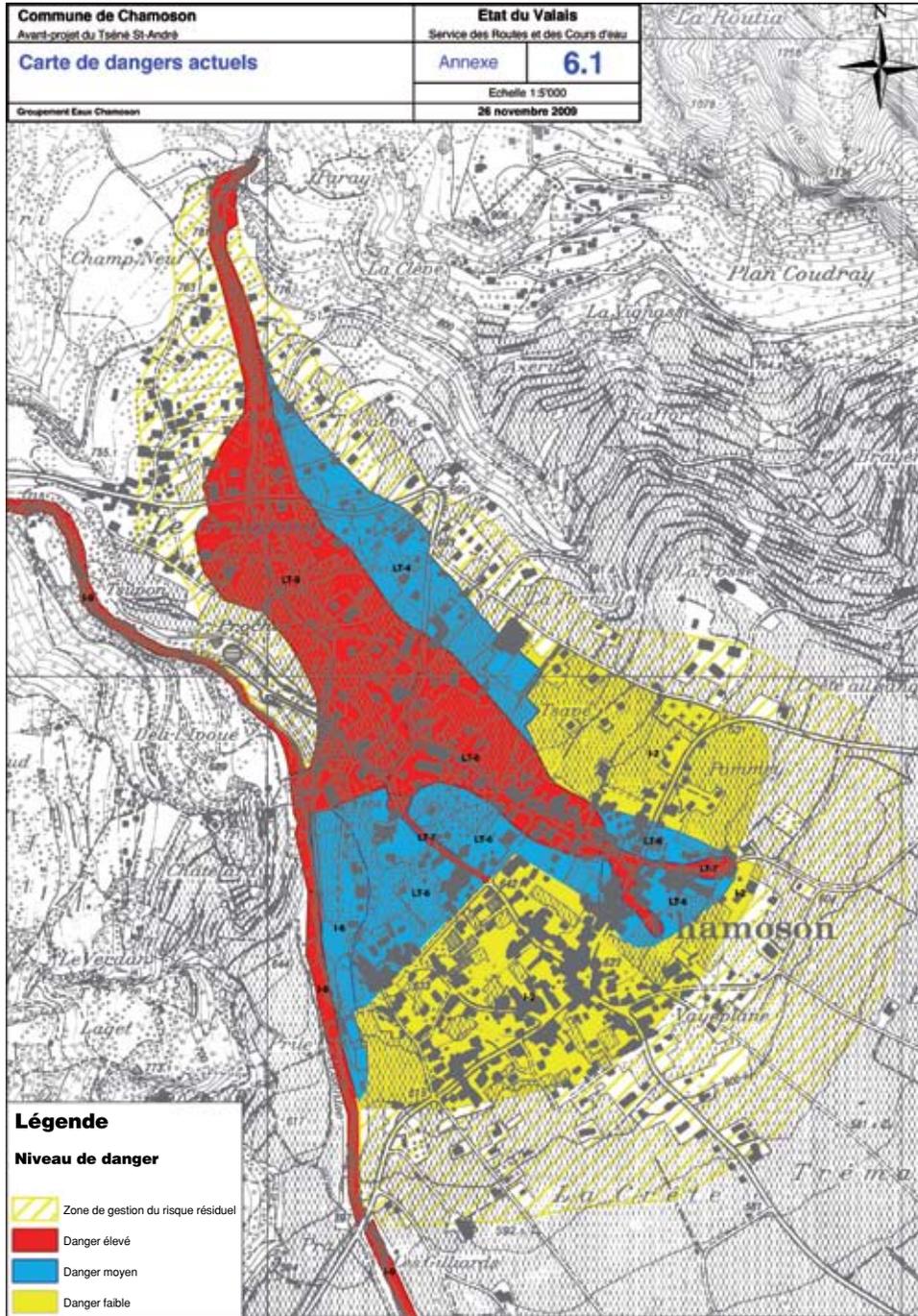
RUE DE LA CRETZAZ

Après une étude globale des conditions de circulation automobile sur l'ensemble de la Commune par un bureau d'ingénieurs, des limitations de vitesse se mettent en place progressivement à différents endroits. Ainsi, la Rue de la Cretzaz verra non seulement l'introduction de cette mesure sur environ 220 mètres, mais aussi un réaménagement total avec goudronnage, remplacement de toutes les canalisations et séparation des eaux pluviales comme au Grugnay. Les travaux commenceront au début juin pour durer deux mois et coûteront environ Fr. 600'000.

ROUTE DE PRILI

Après une première étape en 2007, la route de Prili aux Mayens de Chamoson va connaître une remise à neuf complète (goudronnage et canalisations), sur les 290 m de sa partie inférieure cette fois, pour un montant d'environ Fr. 250'000.

Pour les commissions aménagement du territoire et travaux publics
Patrick Schmalzried, *Président*
Jean-Bernard Crittin, *Conseiller communal*



ETAT-MAJOR INTERCOMMUNAL (EMIC) DES COTEAUX DU SOLEIL

De nos jours, la gestion d'une situation d'urgence de grande ampleur, nécessite l'emploi de moyens considérables engageables dans la durée.

Il s'agit en particulier de disposer d'organes de conduite organisés et formés. Ces derniers interviennent lorsque les structures, les méthodes, les procédures habituelles ne suffisent plus pour maîtriser une situation particulière ou extraordinaire.

Une situation particulière ou extraordinaire demande

- > des moyens supplémentaires
- > des procédures particulières
- > des compétences particulières
- > des horaires extraordinaires.

Conscient de cette nécessité envers ses citoyens, votre conseil communal a décidé de franchir un nouveau pas en décidant de créer en association avec les communes de Conthey, Vétroz, Ardon, un nouvel «état-major intercommunal sur l'organisation en cas de catastrophes et de situations extraordinaires».

Dans ce domaine, notre région a la chance de disposer de nombreuses personnes de qualité particulièrement expérimentées. Ainsi, sont notamment entrés en fonction le Chef d'Etat-major, M. Philippe Girod (Ardon) et un remplaçant du Chef d'Etat-major par commune, soit M. Bernard Gillioz pour Chamoson, M. Jean-Baptiste Evéquoz pour Conthey et M. Gérard Glassey pour Vétroz.

Le Chef des opérations a été désigné en la personne de M. Daniel Germanier de Vétroz et son remplaçant, M. Gérard Lambiel d'Ardon.

Du point de vue légal, notre règlement communal reste valable. La priorité est

à la mise en œuvre de cette organisation. Un règlement intercommunal sera ensuite rédigé et soumis à la population.

Le poste de conduite intercommunal principal est basé à Conthey, plus précisément à Erde. Ce choix a été dicté par le fait qu'il se trouve en dehors des zones à risques. De plus il est déjà entièrement aménagé et fonctionnel en permanence. Il est à relever que la commune de Conthey met à disposition cette infrastructure sans contrepartie financière au vu des investissements réalisés ces dernières années.

Le deuxième poste de conduite se situe à Chamoson. Il est activé si le poste principal n'est pas utilisable.

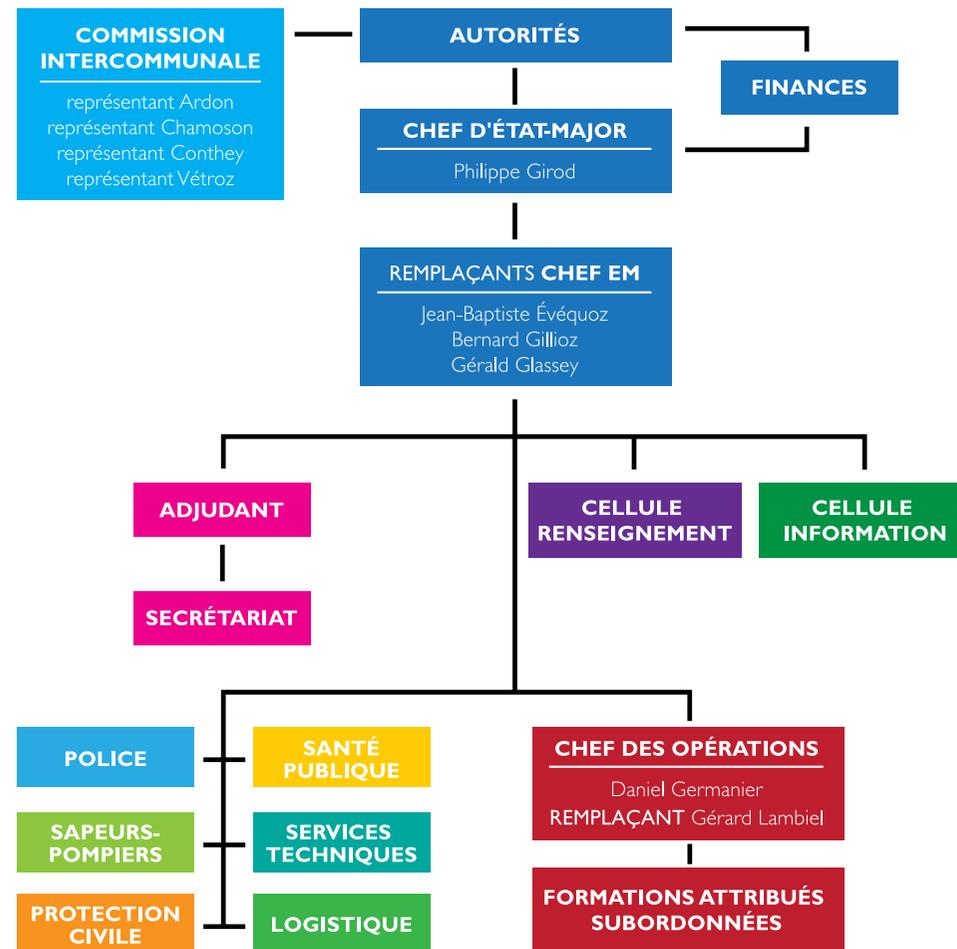
Le financement de l'EMIC est assuré par un budget global établi au prorata de la population des quatre communes. Une fois cette phase de démarrage terminée, il devra être financièrement plus avantageux que la structure communale actuellement en place. Celle-ci sera dans l'année totalement intégrée puis dissoute.

Il faut savoir aussi que la mise en fonction de l'état-major de conduite est décidée par les Conseils municipaux, leurs représentants ou le chef d'état-major.

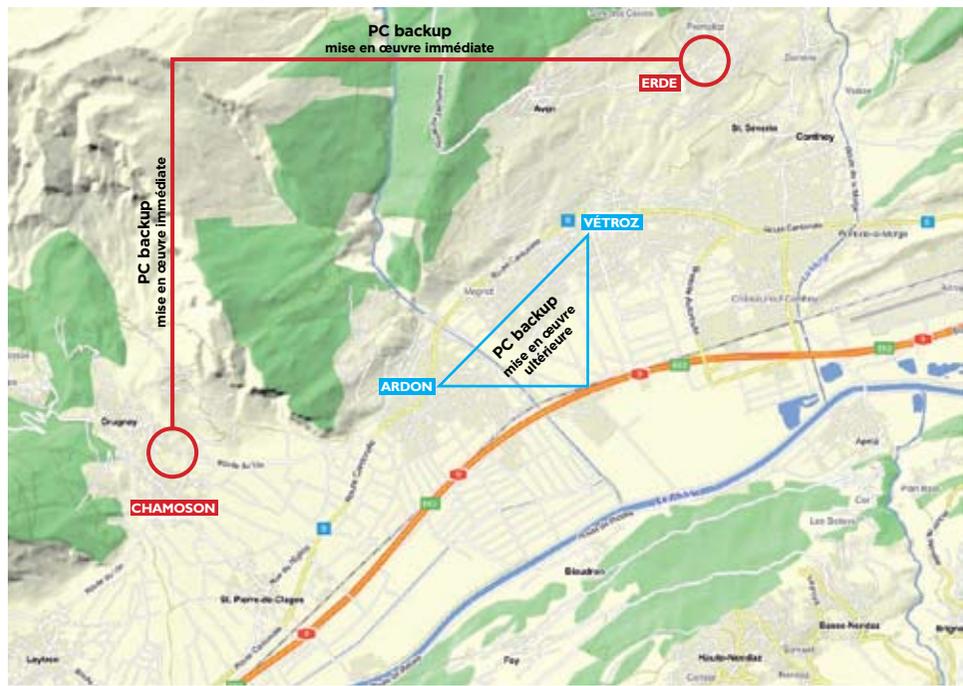
Sur le plan communal, différents contacts sont pris actuellement par M. Bernard Gillioz, également membre de la commission de sécurité communal, pour présenter des personnes susceptibles d'occuper les postes à pourvoir.

D'avance merci de lui faire bon accueil.

Pour la commission sécurité
Claude Crittin
Conseiller communal



INFRASTRUCTURE DE CONDUITE



NEWSLETTER COMMUNALE

Dès aujourd'hui, la commune de Chamoson propose à ses citoyens un nouveau système d'informations officielles par SMS.



Ce système vous permettra de recevoir gratuitement sur votre téléphone mobile des informations telles que:

URGENCES – ALERTES – PRÉVENTION

- > évacuation d'urgence, panne d'électricité, inondation, pollution de l'eau, coupure d'eau, risques naturels, pandémie...

TRAVAUX

- > information sur les travaux, fermeture des routes, coupure d'eau...

SERVICES ADMINISTRATIFS

- > informations diverses: votations, convocations aux assemblées primaires...

Ces alertes et ces messages sont entièrement gratuits !

Nous avons toutefois besoin de votre accord explicite afin de pouvoir vous envoyer des SMS. Pour vous inscrire, rien de plus simple, il vous suffit d'envoyer le message suivant:

CHAMOSON SMS NOM PRÉNOM
au 363
 (sms non surtaxé: 20 cts/sms)

Il vous est possible, à tout moment, de vous désinscrire du système. Il vous suffit de vous adresser directement à l'Administration communale (téléphone, mail, sms).






chamoson
TERRE DE CULTURE